



Une solution de garde pour les enfants de vos salariés, y avez-vous pensé ?





La place entreprise Une réponse à vos besoins

Les micro-crèches du réseau LDS CRECHE proposent une solution de garde innovante et souple pour les enfants des salariés.

Depuis 2004, l'Etat a mis en place un dispositif de financement des places en crèches (art. 98 de la loi de finance 2004) :

- Les places réservées par l'entreprise ne constituent pas un avantage en nature.
- Le crédit impôt famille prévoit :
 - La restitution sous forme d'un crédit d'impôt de 50 % des charges engagées
 - L'imputation des charges dans le compte d'exploitation, soit une déduction fiscale de 33.3 %.



L'étude de vos besoins

Du diagnostic (réalisation d'enquêtes, recensement des besoins, mise à disposition d'affiche et de flyer) à l'accueil des familles dans nos micro-crèches, un interlocuteur vous est dédié.

A temps plein ou à temps partiel, le nombre de places pouvant être réservées par l'entreprise n'est pas limité.

Une place réservée en micro-crèche peut bénéficier à plusieurs salariés.

Les modalités de règlement sont souples (semestriellement, mensuellement, etc.), s'adaptant à votre trésorerie.





Performance de l'entreprise Sérénité des salariés

Réserver une place entreprise en micro-crèche est une solution gagnant-gagnant

Favoriser l'équilibre "vie professionnelle - vie familiale" des salariés-parents...

- Une réservation de place **prioritaire** dans la crèche
- Une solution d'accueil de **qualité** : accueil de l'enfant dans un cadre collectif, par des professionnels formés au respect des besoins et des rythmes des jeunes enfants
- Un mode de garde **fiable**
- Une solution à un **coût abordable** (même tarif que dans une crèche municipale)
- Des **formules d'accueil variées** (temps plein ou temps partiel, accueil occasionnel ou d'urgence)
- Une meilleure **conciliation** entre vie professionnelle et vie personnelle



... pour améliorer la performance, le retour sur investissement et votre attractivité :

- La **fidélisation** de ses collaborateurs
- Une **attractivité** plus forte de l'entreprise (recrutements facilités, image positive)
- La **réduction des coûts cachés** : non-retour de congé maternité faute de mode d'accueil, absences et retards, turnover, etc.
- Une **performance accrue** des salariés (motivation, engagement, temps de travail optimisé, concentration, qualité de vie au travail)
- La réponse à un sujet clé du **dialogue social** et de la promotion de l'égalité hommes-femmes au sein de l'entreprise
- Un **coût réduit** en raison des différentes mesures mises en place depuis 2004 par le gouvernement



Nos coordonnées

LDS CRECHE 1 et 2

6 micro-crèches
pour mieux
vous servir

- « Les Bébé du Causse » à Sébazac-Onet
- « Les bébé du Comtal » à Sébazac-Onet
- « Les Bébé du Bouldou » à Druelle
- « Les Bébé du Moulin » à Sainte-Radegonde
- « Les Bébé de Lagarrigue » à Olemps
- « Les Bébé du Faubourg » à Rodez

www.creche-rodez.com



LDS CRECHE 1&2 – Siège social : 1 place Citoyenne Sorgue - 12630 AGEN D'AVEYRON - Tél : 06 03 47 96 58
Mail : l.dasilva@creche-rodez.com - SAS au capital de 30.000 € - Siret 790 029 102 00015 - APE 8891A

N'attendez plus, contactez-nous !
Partenariats entreprises : 06 03 47 96 58
l.dasilva@creche-rodez.com

